

NOTICE

Revolu'sel®



INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET RECOMMANDATIONS D'INSTALLATION

LISEZ ET SUIVEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT TOUTE INSTALLATION ET UTILISATION DE CE MATÉRIEL



Dans ce manuel ce symbole annonce un **AVERTISSEMENT**.
Il vous alerte du risque de détérioration du matériel ou de blessures graves sur les personnes.
Respecter **IMPÉRATIVEMENT** ces avertissements !

Dans le but d'améliorer la qualité de ses produits, le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les caractéristiques de ses fabrications.



RISQUES DE CHOCS ÉLECTRIQUES

S'assurer que la configuration du local technique est en conformité avec les normes en vigueur dans le pays concerné au moment de l'installation. Le coffret électrique de filtration doit notamment être protégé par un disjoncteur différentiel de 30 mA maximum avec distance d'ouverture de contact d'au moins 3 mm sur tous les pôles. A ne pas confondre avec le disjoncteur différentiel de protection de l'ensemble de l'habitation qui est de l'ordre de 300 à 500 mA. En cas de doute, contacter un électricien qualifié pour vérifier l'ensemble de l'installation de votre local technique. L'installation de cet appareil doit être réalisée par une personne qualifiée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation au jour de la mise en service.

Les câbles d'alimentation électrique doivent être protégés contre toute détérioration accidentelle. Un câble endommagé doit être immédiatement remplacé exclusivement par un câble d'origine. Ne jamais couper ou rallonger les câbles.

Couper impérativement l'alimentation électrique avant toute intervention technique sur l'appareil. Ne pas modifier l'appareil. Toute modification peut le détériorer ou être dangereuse pour les personnes. Seule une personne qualifiée peut intervenir sur l'appareil en cas de panne ou pour en assurer la maintenance.

Cet appareil doit être utilisé exclusivement pour des piscines familiales.

L'appareil doit être installé dans un local sec et bien aéré, inaccessible aux baigneurs.

Le bidon de liquide correcteur de pH doit être installé à une distance raisonnable du coffret électronique. Le bidon doit être tenu fermé hermétiquement. Il est impératif de s'informer en lisant les instructions sur les produits chimiques avant toute manipulation et utilisation.
Toujours vider et bien rincer à l'eau claire les tubes et accessoires utilisant des produits chimiques avant toute opération de maintenance.

LE NON RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER LA DÉTÉRIORATION DE L'APPAREIL OU DES BLESSURES GRAVES SUR LES PERSONNES.

Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Elles rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'utilisation d'équipements électriques en présence d'eau. La prudence et le bon sens doivent accompagner toute installation et utilisation de ce matériel.

Conserver ce document dans un lieu sûr et connu de tous pour consultation ultérieure.

SOMMAIRE

1.CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
2.LISTE DE COLISAGE.....	4
3.INSTALLATION	4
3.1.BOITIER ÉLECTRONIQUE	5
3.2.INSTALLATION CELLULE	5
3.3.INSTALLATION CAPTEUR DE DÉBIT	6
3.4.INSTALLATION DE LA FONCTION COUVERTURE OU VOLET	7
3.5.INSTALLATION POOL-TERRE (en option suivant modèle).....	8
4.PRÉPARATION DU BASSIN ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES	8
4.1.PRÉCAUTIONS.....	8
4.2.L'ÉQUILIBRE DE L'EAU.....	8
4.3.LE CHLORE.....	9
4.4.LE STABILISANT OU ACIDE CYANURIQUE.....	9
4.5.LE SEL.....	9
4.6.LA FILTRATION	10
5.MISE EN SERVICE	10
6.UTILISATION.....	11
6.1.INTERFACE DE CONTRÔLE	11
6.2.RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE PRODUCTION.....	12
6.3.ACTIVATION DU MODE BOOST	12
6.4.INVERSION DE POLARITÉ.....	13
6.5.FONCTION COUVERTURE OU VOLET.....	14
6.6.DESACTIVATION DU CAPTEUR DE DEBIT (OU ACTIVATION).....	15
7.PROBLÈMES, CAUSES ET SOLUTIONS	16
8.CONTRÔLE, ENTRETIEN, HIVERNAGE	17
8.1.CONTRÔLE	17
8.2.ENTRETIEN	17
8.3.HIVERNAGE.....	17
9.GARANTIE.....	18
9.1.DURÉE DE LA GARANTIE (DATE DE FACTURE FAISANT FOI)	18
9.2.OBJET DE LA GARANTIE.....	18
9.3.S.A.V	18
9.4.LIMITE D'APPLICATION DE LA GARANTIE	19
9.5.MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE.....	19
9.6.LOIS ET LITIGES	19
10.PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	19
11.CONFORMITÉ.....	20
12.CERTIFICAT DE GARANTIE.....	20

1.CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions (H-L-P)	350mm x 250mm x 130mm
Poids	2,9 kg
Alimentation	230v AC +/-10% 50Hz

Modèles	10g/h	15g/h	20g/h	35g/h
Puissance absorbée suivant modèle	40 W	95 W	145 W	180W

Débit dans cellule min/max	min : 100l/min max : 300l/min
Pression maximale	3 bars
Température de fonctionnement air	0°C → 60°C
Protection	IP X2
Température fonctionnement eau	min 15°

2.LISTE DE COLISAGE

- 1 Boîtier électronique.
- 1 Ensemble fixation murale.
- 1 Cellule et l'ensemble des raccords hydrauliques suivant modèle cellule.

EN OPTION OU SUIVANT VERSION :

- 1 Détecteur débit de service + Té à coller ¾.
- 1 pool-terre + collier de prise en charge ½ ou Té à coller ½.

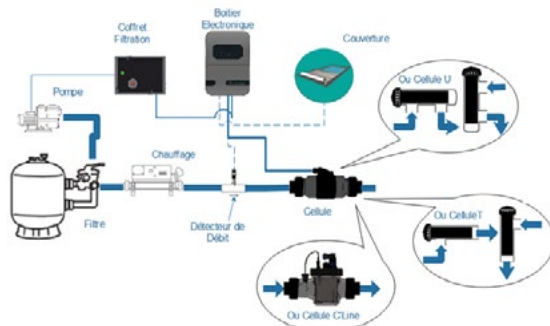
3.INSTALLATION



AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE L'APPAREIL, VÉRIFIEZ QUE :

- Tous les équipements hydrauliques sont en bon état de fonctionnement et correctement dimensionnés. Vérifier en particulier le débit de la pompe de filtration, la capacité du filtre et le diamètre des canalisations.
- Le local technique est sec et correctement aéré, protégé de la pluie, des éclaboussures, des projections d'eau et du rayonnement UV (température ambiante maximale d'utilisation : 35°C).
- Si présence d'une régulation de pH, le bidon du produit correcteur pH doit être suffisamment éloigné de tout appareillage électrique ou de tout autre produit chimique. **La non observation de cette consigne entraînera une oxydation anormale des pièces métalliques pouvant aller jusqu'à la défaillance complète de l'appareil.**

Le montage du boîtier électronique et de ses accessoires doit strictement se faire conformément au schéma d'installation suivant.



Le montage de la cellule en by pass est préconisé. Afin de réduire les pertes de charges, installer la cellule sur la partie non dérivée du by-pass. Un tel montage permet de filtrer l'eau du bassin même quand la cellule est démontée (hivernage, détartrage manuel etc). En hivernage actif, l'eau froide n'alterera pas la cellule

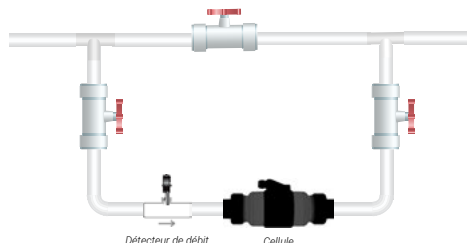
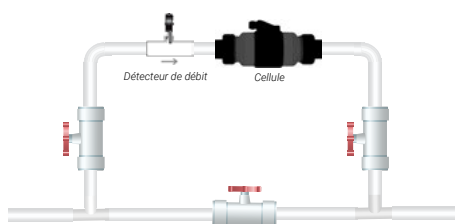


Figure 1

3.1. BOITIER ÉLECTRONIQUE

- Choisir un emplacement facilement accessible, proche du coffret électrique de la filtration. Installer le boîtier électronique horizontalement et suffisamment loin de la piscine afin de respecter les distances réglementaires propres à chaque pays. Ne pas le couvrir.
- Raccorder le boîtier électronique de façon permanente au coffret électrique de filtration en l'asservissant au contacteur de la pompe. Ne pas utiliser de rallonge électrique. Ne pas brancher l'appareil sur une prise électrique. Couper au préalable le disjoncteur différentiel. Vérifier que le boîtier électronique s'éteint bien quand la pompe de filtration s'arrête.
- Tout contact entre le boîtier électronique et l'eau de la piscine peut entraîner un risque d'électrocution.

3.2. INSTALLATION CELLULE

La cellule est le **dernier élément** avant les refoulements (après le filtre, le chauffage, etc.). Le sens de circulation d'eau à l'intérieur de la cellule est indiqué par une flèche, mais sa **position** doit être **impérativement conforme au schéma** de la Figure 1 ci-dessus (position possible de la cellule).

Fixer la cellule sur la canalisation de retour à l'aide de raccords démontables. Connexion de la cellule sur le boîtier REVOLU'SEL® via connecteur SPEAKON 1/4 de tour vers la droite.



NE PAS UTILISER DE RALLONGE ÉLECTRIQUE ENTRE LA CELLULE ET LE COFFRET.

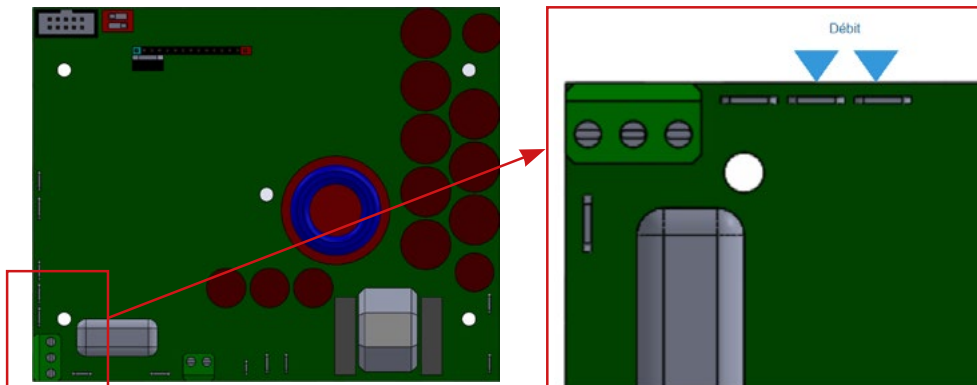
3.3.INSTALLATION CAPTEUR DE DÉBIT

Le capteur de débit sert à préserver votre cellule en cas de coupure du flux d'eau à travers la cellule.

MONTAGE DU CAPTEUR DE DÉBIT.

- Installer sur la canalisation le Té $\frac{3}{4}$ à coller en position horizontale ; en amont et à moins de 2 m de la cellule sans vanne entre la cellule et le capteur.
- Visser le capteur de débit en respectant le sens du flux. (Flèche sur le capteur.).
- Connecter le capteur sur la carte comme indiqué sur Figure 2 ci-dessous :

→ Version avec presses étoupes



→ Version avec connecteurs



Figure 2



LE CAPTEUR DE DEBIT EST ACTIVÉ EN USINE , SI VOUS NE L'INSTALLEZ PAS, VOUS DEVEZ MODIFIER LE PARAMÉTRAGE DE VOTRE ÉLECTROLYSEUR. POUR CELA VOUS DEVEZ VOUS RENDRE AU § 6.6. DÉSACTIVATION DU CAPTEUR DE DÉBIT (OU ACTIVATION)



TOUS CES BRANCHEMENTS ET MANIPULATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN PROFESSIONNEL.

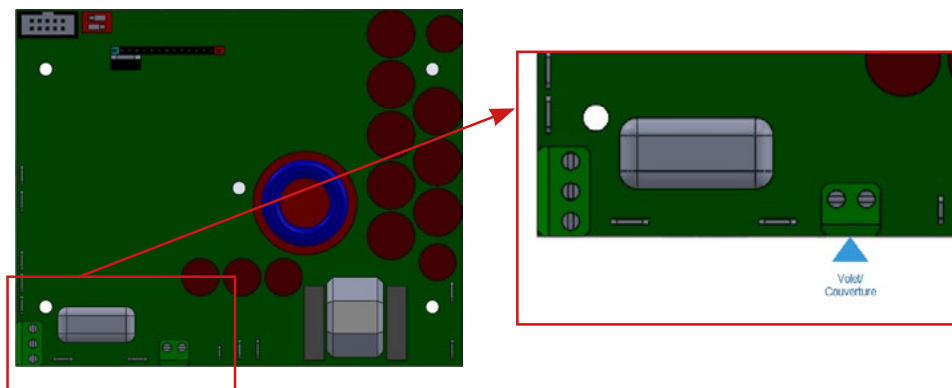
3.4.INSTALLATION DE LA FONCTION COUVERTURE OU VOLET

Si vous utilisez un système de couverture (volet) de piscine automatique, vous pouvez, à chaque ouverture et fermeture de celle-ci, l'indiquer automatiquement à votre électrolyseur.

Pour cela :

- Repérer dans le coffret électrique du volet automatique le contact de fin de course (un contact sec, sans alimentation). Certains fabricants de volets identifient spécialement ce contact pour le pilotage des électrolyseurs. Ce contact doit être de type **Normalement Ouvert**. (NO)
- Relier les bornes du contact sec (NO) par 1 câble à 2 conducteurs de faible section au bornier de la carte électronique située à l'intérieur du boîtier de commande de l'électrolyseur comme indiqué sur la Figure 3 ci-dessous.

→ Version avec presses étoupes



→ Version avec connecteurs

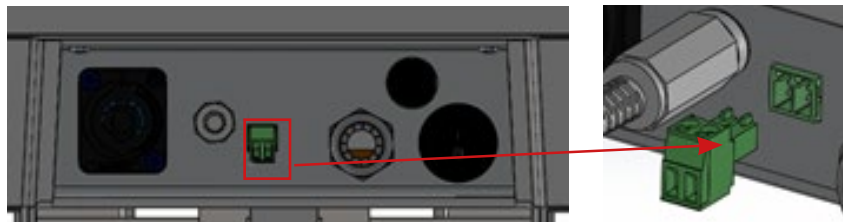


Figure 3

- Se reporter au § 6.5.Fonction couverture ou volet, pour l'utilisation de cette fonction.



TOUS CES BRANCHEMENTS ET MANIPULATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN PROFESSIONNEL.

3.5.INSTALLATION POOL-TERRE (en option suivant modèle)

Nous recommandons l'installation d'un POOL-TERRE pour éviter les perturbations générées par le flux d'eau. Cette électrode de mise à la terre de l'eau de la piscine permet :

- D'éliminer les courants de fuites qui peuvent entraîner des perturbations électriques.
- De protéger les liners, coques... en préservant des phénomènes de corrosion et de dépôts incrustants.

MONTAGE DU POOL-TERRE :

- Installer sur la canalisation le collier de prise en charge ½ ou le Té ½ à coller.
- Visser l'électrode sur le Té ou le collier de prise en charge.
- Sertir sur la cosse prévue à cet effet un fil de section 6 mm² minimum.
- Raccorder le pool-terre à un piquet de terre indépendant (non fourni), en respectant les spécifications des normes.



NE JAMAIS SE SERVIR DE LA TERRE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EXISTANTE. TOUS CES BRANCHEMENTS ET MANIPULATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN PROFESSIONNEL.

4.PRÉPARATION DU BASSIN ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES

4.1.PRÉCAUTIONS



POUR LES PISCINES AYANT ÉTÉ TRAITÉES PRÉCÉDEMMENT PAR TOUT AUTRE PROCÉDÉ, SE RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE PROFESSIONNEL POUR LA COMPATIBILITÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU SYSTÈMES.

4.2.L'ÉQUILIBRE DE L'EAU



MÊME S'IL S'AGIT D'UN SYSTÈME AUTONOME, IL EST INDISPENSABLE D'EFFECTUER DES ANALYSES D'EAU RÉGULIÈRES POUR CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE L'ÉQUILIBRE DE L'EAU ET LES AJUSTER SI BESOIN (CONTACTER UN PROFESSIONNEL).

	Unité	Valeurs recommandées	Pour augmenter	Pour diminuer
pH	/	7,2 – 7,4	Ajouter du pH+ ou utiliser une régulation automatique	Ajouter du pH- ou utiliser une régulation automatique
TAC (Alcalinité ou pouvoir tampon)	°f (ppm)	8 – 15 (80 – 150)	Ajouter du correcteur d'alcalinité (Alca+ ou TAC+)	Ajouter de l'acide chlorhydrique
TH (Taux de calcaire)	°f (ppm)	10 – 30 (100 – 300)	Ajouter du chlorure de calcium	Ajouter du séquestrant calcaire (Calci-) ou faire une décarbonatation
Métaux (Cu, Fe, Mn...)	mg/L ou ppm	± 0	/	Ajouter du séquestrant métaux (Metal Free)

4.3.LE CHLORE

Afin de garantir une eau désinfectante, il est conseillé de maintenir un taux de Chlore au-dessus d'une certaine valeur :

	Unité	Valeurs recommandées	Pour augmenter	Pour diminuer
Chlore libre (Sans stabilisant)	mg/L ou ppm	0,5 – 2,0	Augmenter la production de chlore ou utiliser le mode Boost (Cf § 6.3).	Diminuer la production de chlore (Cf § 6.3).

4.4.LE STABILISANT OU ACIDE CYANURIQUE

Contrôler et adapter le taux de stabilisant de chlore du bassin. Le stabilisant évite que le chlore fabriqué par l'électrolyseur soit détruit par les rayons UV du soleil. Une eau stabilisée permet donc de fonctionner avec un taux de production moindre et rallonge ainsi la durée de vie de l'électrolyseur. En revanche un taux de stabilisant trop élevé peut bloquer l'action du chlore et/ou perturber le fonctionnement d'une régulation automatique (optionnelle). L'utilisation de chlore choc stabilisé ou de chlore lent libèrent du stabilisant.

	Unité	Valeurs recommandées	Pour augmenter	Pour diminuer
électrolyseur fonctionnant manuellement : stabilisant	mg/L ou ppm	30 – 100	Ajouter de l'acide cyanurique uniquement si nécessaire	Vider la piscine partiellement et la remplir à nouveau ou utiliser le réducteur de stabilisant
électrolyseur piloté par une régulation automatique (optionnelle) : stabilisant	mg/L ou ppm	0 - 30		

4.5.LE SEL

Afin que votre électrolyseur fonctionne correctement, il est conseillé d'utiliser un sel à minima conforme à la norme EN 16401 . Les impuretés du sel altèrent le fonctionnement de l'électrolyseur et réduisent la durée de vie de la cellule. Le taux de sel recommandé pour le REVOLU'SEL® est **de 4,5 g/l ou 4.5kg /m³ ou 0,45 %**.

Le tableau de la Figure 4 vous donne en kg la quantité de sel à ajouter suivant le taux de sel constaté dans votre bassin.

Taux de sel actuel (kg/m³)	Volume de la piscine (m³)								
	10	20	30	40	50	60	70	80	90
0	45	90	135	180	225	270	315	360	405
0,5	40	80	120	160	200	240	280	320	360
1	35	70	105	140	175	210	245	280	315
1,5	30	60	90	120	150	180	210	240	270
2	25	50	75	100	125	150	175	200	225
2,5	20	40	60	80	100	120	140	160	180
3	15	30	45	60	75	90	105	120	135
3,5	10	20	30	40	50	60	70	80	90
4	5	10	15	20	25	30	35	40	45

Figure 4

4.5.1. RECOMMANDATION

Mettre la quantité de sel en **une seule fois**, directement dans le bassin ; la filtration doit être en marche, la vanne en position « circulation », **l'électrolyseur doit être arrêté tant que le sel n'est pas entièrement dissous** (environ 24 heures).

4.5.2. À SAVOIR

- **Le sel n'est pas consommé** par votre **électrolyseur**, il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter sauf en cas de vidange partielle du bassin (exemple : lavage du filtre, etc....).
- L'eau de mer contient environ 3,5 % de sel (35g / litre).
- On utilise en **milieu hospitalier** des solutions salines à un taux voisin de 0,6 g/L car cette concentration **correspond à celle du corps humain**.

4.6. LA FILTRATION

Afin de garantir une eau saine et désinfectée il est important de régler correctement la durée de la filtration. Ce réglage doit être conforme aux règles suivantes :

- Le temps de filtration est au minimum égal à **la température de l'eau divisée par 2**
- En cas de **température d'eau élevée** ou de **forte fréquentation**, il est recommandé d'ajouter 1 heure de temps de filtration par degré °C au-dessus de 24 °C.
- Au-delà de 28 °C le temps de filtration est de 24 h 00.

Note : Il est recommandé de filtrer pendant la journée, notamment en période de baignade.

5. MISE EN SERVICE



VÉRIFIER QUE LES VANNES ET PARTICULIÈREMENT CELLE DU BY-PASS DE VOTRE CELLULE (SI CE MONTAGE ET UTILISÉ) SOIENT OUVERTES.

- Vérifier que votre taux de sel soit correct : 4,5 kg/m³ → § 4.5
- Vérifier votre pH bassin : 6.8 < pH < 7.4
- Régler votre temps de filtration → § 4.6
- Enclencher le bouton Marche/Arrêt situé en bas de votre REVOLU'SEL®.
- Reconfigurer votre électrolyseur si nécessaire en cas d'installation/suppression du capteur de débit → § 6.6
- Régler votre puissance de production → § 6.2

Note : Si un renouvellement ou un ajout important d'eau a été effectué, choquez votre eau (utilisation de « chlore choc ») et/ou passer en mode « BOOST » sur votre électrolyseur. (Cf. § 6.3)

6.UTILISATION

6.1.INTERFACE DE CONTRÔLE

Affichage

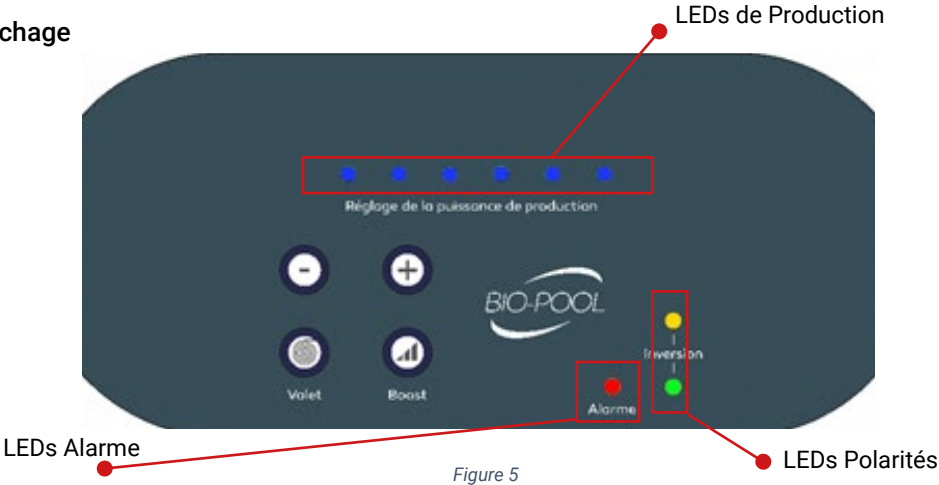


Figure 5

Clavier

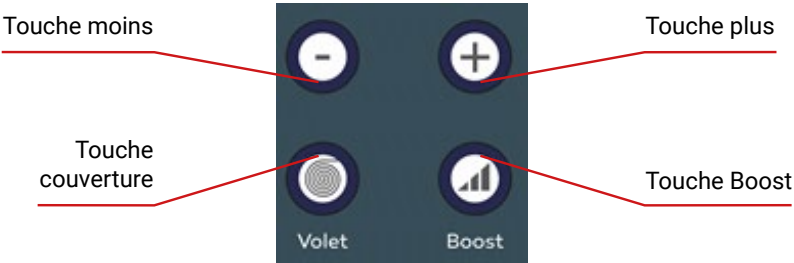


Figure 6

Touche	Description
	Permet d'incrémenter la puissance de production.
	Permet de décrémenter la puissance de production.
	Permet d'activer ou désactiver le mode « Boost ».
	Permet d'activer ou désactiver le mode de présence de la couverture.

6.2. RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE PRODUCTION

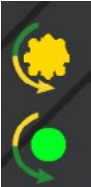
Un appui sur la touche  ou  fige l'affichage des LEDs à la valeur de consigne en cours.	
Un autre appui sur la touche  ou  permet d'incrémenter ou décrémenter la valeur de consigne.	 →   → 
Après 5s sans action sur les touches le niveau réel de production est affiché.	

6.3. ACTIVATION DU MODE BOOST

6.3.1. DÉFINITION

La fonction Boost permet, durant une période cumulée de 24H de temps de filtration (tenant compte des interruptions de filtration), de mettre automatiquement la consigne de production au maximum.

6.3.2. ACTIVATION/ DÉSACTIVATION

Un appui sur la touche  active la fonction BOOST. La LED de polarité active clignote	 →  ou 
Un autre appui sur la touche  désactive la fonction.	

Notes :

- Une fois le Boost terminé, la consigne revient à celle réglée avant l'activation du Boost.
- Le temps du Boost n'est pas réglable.

Remarques :

- Si la fonction couverture/volet est enclenchée alors qu'un Boost est en cours, le Boost sera désactivé.
- La fonction BOOST ne peut pas être activée si la fonction Couverture/volet est déjà active.



NE JAMAIS COUVRIR LE BASSIN MANUELLEMENT ALORS QUE LA FONCTION BOOST EST EN COURS

- La fonction BOOST ne s'activera que si à minima une LED est allumée.

6.4.INVERSION DE POLARITÉ

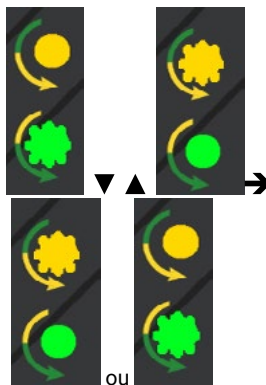
Votre électrolyseur est équipé d'une fonction d'auto nettoyage de la cellule. Pour ce faire votre électrolyseur change périodiquement la polarité de votre cellule.

Dans certain cas il est nécessaire de changer la période d'inversion ou d'effectuer une inversion forcée.

6.4.1.INVERSION FORCÉE

Ce mode permet d'effectuer **1 inversion** de polarité à la demande.

Un appui sur les touches  et  déclenche le cycle d'inversion. Les LEDs verte et jaune s'allume alternativement durant le cycle. Elle se fige en fin de cycle sur la couleur verte si la couleur de départ était jaune et vice versa.



6.4.2.INVERSION AUTOMATIQUE

Par défaut la période d'inversion est réglée pour une durée de quatre heures. Votre électrolyseur signale cette inversion de la même façon que pour une inversion forcée.

Note : Il est possible de changer le temps d'inversion sur votre électrolyseur.



IL EST NÉCESSAIRE POUR CETTE OPÉRATION DE VOUS RAPPROCHER DE VOTRE PROFESSIONNEL.

- Repérer sur la carte le Dip de programmation.

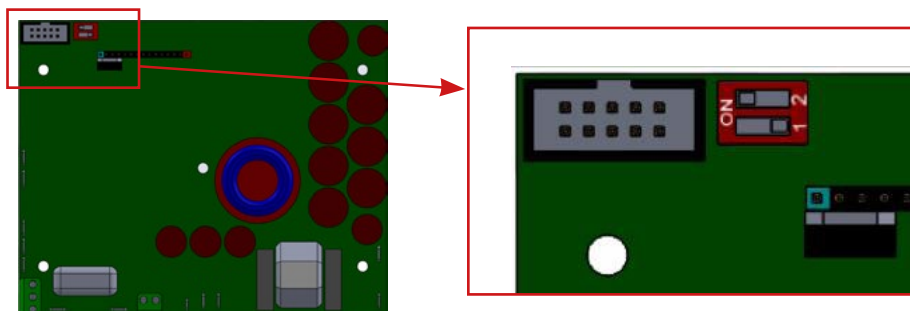


Figure 7

- Positionner les interrupteurs de façon à programmer le temps souhaité (Cf. Figure 8).

		12h00	8h00	4h00	24h00
	Inter 2	ON	OFF	ON	OFF
	Inter 1	ON	ON	OFF	OFF

Figure 8

6.5.FONCTION COUVERTURE OU VOLET

6.5.1.OBJECTIF

Si vous utilisez un système de couverture de piscine (suite à la loi de janvier 2003 sur la sécurité des piscines), lorsque celui-ci recouvre le bassin, la production de l'appareil doit être diminuée afin d'éviter une surproduction. Cette surproduction peut entraîner des risques de décoloration du liner, de corrosion des équipements et de désagréments lors de la baignade.

6.5.2.ACTIVATION DE LA FONCTION.

Pour activer cette fonction vous avez 2 modes :

- Un mode manuel.
- Un mode automatique.

Mode manuel

 Un appui sur la touche l'électrolyseur réduit la puissance de production affichée de 90% (par défaut). Les LEDS du Bargraphe clignotent. Elles indiquent la valeur de consigne avant l'activation de la fonction couverture.	
 Un autre appui sur la touche désactive cette fonction.	

Mode automatique

Pour pouvoir activer automatiquement la fonction couverture/volet, il est nécessaire de relier votre électrolyseur au coffret électrique du volet. (Cf. §3.4.Installation de la fonction couverture ou volet)

Lorsque le contact du volet indiquera à l'électrolyseur qu'il est en position fermée, l'électrolyseur réduit la puissance de production affichée de 90% (par défaut). Les LEDS du Bargraphe clignotent. Elles indiquent la valeur de consigne avant l'activation de la fonction couverture.	
L'ouverture du volet désactive cette fonction.	

Notes :

- Le mode automatique est prioritaire par rapport au mode manuel.
- La touche  est inactive quand le mode automatique est actif.
- Si la fonction couverture/volet avait été activée avant l’activation du mode automatique, elle sera automatiquement désactivée quand le volet sera en position ouvert.

6.5.3.RÉGLAGE DU % DE RÉDUCTION DE LA PUISSANCE DE PRODUCTION.

Par défaut ce pourcentage est réglé à 90%. Cependant il est possible de changer cette valeur.

Un appui sur le bouton  pendant 10s fait démarrer un chenillard lent sur les LEDs de production :

1 LED allumée 40% de réduction.

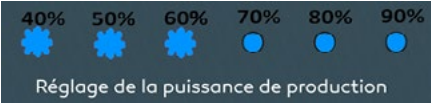
2 LEDs allumées 50% de réduction.

...

6 LEDs allumées 90% de réduction.

Pour valider le pourcentage de réduction, relâchez l’appui

sur le bouton  quand la LED souhaitée est allumée



Ici sélection de réduction 60%

6.6.DESACTIVATION DU CAPTEUR DE DEBIT (OU ACTIVATION)

Rappel : le capteur de débit est paramétré actif en usine. Si vous souhaitez le désactiver, il est nécessaire de reconfigurer votre électrolyseur.

- Éteindre votre électrolyseur au moyen de l’interrupteur Marche/Arrêt.
- Maintenir le bouton  enfoncé et allumer votre électrolyseur.
- Attendre que toutes les LEDS de la face avant soient allumées et relâcher le bouton .
- Votre électrolyseur est reconfiguré.

7.PROBLÈMES, CAUSES ET SOLUTIONS

Anomalies	Causes probables et solutions
L'auto nettoyage ne se fait pas. (Les électrodes restent entartrées).	➤ Vérifier le taux de sel (taux de sel trop bas). (Cf. §4.5) ➤ Vérifier que la cellule produit (taux de chlore). (Cf. §4.3) ➤ Procéder à un nettoyage manuel. (Cf. §8.2) ➤ Modifier la fréquence des inversions de polarité. (Cf. §6.4)
Le taux de chlore dans le bassin est inférieur à 0,5 P.P.M.	➤ Augmenter la puissance de production. (Cf. §6.2) ➤ Temps de fonctionnement filtration quotidien trop faible.(Cf. §4.6) ➤ Manque de sel. (Cf. §4.5) ➤ Manque de stabilisant de chlore. (Cf. §4.4) ➤ Electrodes entartrées. (Cf. §8.2)
LEDS puissance s'allument difficilement.	➤ Taux de sel trop bas. (Cf. §4.5) ➤ Température basse de l'eau.
LEDS puissance toutes allumées, mais taux de chlore un peu juste.	➤ Veillez à ce que toutes les LED soient allumées. (Cf. §6.2)
Le disjoncteur du coffret de commande de la pompe disjoncte.	➤ Tenir compte de la consommation électrique de l'électrolyseur (ajouter 1A au réglage du disjoncteur).
Les LEDS restent éteintes.	➤ L'interrupteur est-il bien enclenché ? ➤ La pompe est-elle en marche ? ➤ Vérifier le branchement électrique.
Le voyant rouge "ALARME" clignote sur 2 temps.	➤ Défaut de flux dans la cellule. ➤ Si persistance de ce défaut, rapprochez-vous de votre professionnel.
Le voyant rouge "ALARME" clignote sur 4 temps.	Surintensité, court-circuit.
Les voyants rouge, vert et jaune clignotent en même temps.	Tension cellule inférieure à 2V (vérifier le taux de sel). (Cf. §4.5)
La dernière des 6 LEDS verte de puissance clignote.	Abaissement automatique de la production car température de coffret trop élevé >85°C.
Odeur de chlore ➔Trop de Chloramines.	Pas assez de chlore actif dans le bassin (voir taux de chlore < 0,5 P.P.M.).
Les électrodes s'entartrent très rapidement.	Mauvaise qualité de l'eau ; faites contrôler ou contrôlez : le pH ; T.A.C. ; le T.H. (Cf. §4.2) ou ajuster le temps d'inversion. (Cf. §6.4).

8.CONTRÔLE, ENTRETIEN, HIVERNAGE

8.1.CONTRÔLE

8.1.1.CONTRÔLES RÉGULIERS

- Vérifier le taux de chlore dans votre bassin. (Cf. § 4.3.Le chlore)
- Vérifier que l'appareil ne s'est pas mis en alarme.
- Vérifier que votre cellule n'est pas entartée. Si entartée (Cf. § 8.2.Entretien)

8.1.2.CONTRÔLES MENSUELS

- Vérifier le taux de sel de votre bassin. (Cf. § 4.5.Le sel)
- Vérifier la qualité de votre eau. (Cf. § 4.2.L'équilibre de l'eau)
- Vérifier le niveau de stabilisant. (Cf. § 4.4.Le stabilisant ou acide cyanurique)

8.1.3.CONTRÔLE ANNUEL.

- Vérifier le serrage de la connectique cellule.

8.2.ENTRETIEN

Votre électrolyseur possède une fonction d'auto-nettoyage des électrodes de la cellule. Toutefois, dans certains cas, il peut être nécessaire d'effectuer cette opération manuellement.

Procédure de nettoyage manuel :

- S'assurer que la filtration est en position ARRÊT, fermer toutes les vannes afin d'isoler le circuit.
- Démonter la cellule ou l'électrode.
- Fermer un côté de la cellule avec un bouchon. Positionner la cellule à la verticale.
- Positionner l'électrode dans un récipient qui permet de recouvrir la totalité de la partie active.
- Remplir la cellule ou le récipient contenant l'électrode avec du nettoyant de cellule.
- Laisser agir 10 à 15 minutes maximum, puis vider. (Ne pas vider dans la piscine).
- Remonter la cellule ou l'électrode.
- Ouvrir les vannes.



LORS DU NETTOYAGE NE PAS INTRODUIRE D'OBJET DANS LA CELLULE, LE NON-RESPECT DE CETTE CONSIGNE ENTRAÎNE UNE DÉTÉRIORATION DE VOTRE APPAREIL ET LA PERTE DE LA GARANTIE.

8.3.HIVERNAGE

- Si vous laissez la filtration en fonctionnement durant l'hiver, pour une eau en dessous de 15°, il est préférable de stopper votre électrolyseur. En effet une température aussi basse provoque une usure très rapide de la cellule d'électrolyse.
- Si vous **arrêtez votre filtration**, l'électrolyseur et sa cellule seront **stockés dans un endroit sec** ; l'humidité ambiante n'a pas d'impact en fonctionnement normal, mais peut causer des dégâts si l'appareil est arrêté plusieurs mois.

9.GARANTIE

Avant tout contact avec votre revendeur, merci de vous munir :

- De votre facture d'achat.
- Du n° de série du boîtier électronique.
- De la date d'installation de l'appareil.
- Des paramètres de votre piscine (Salinité, pH, taux de chlore, température d'eau, taux de stabilisant, dureté, TAC, volume de la piscine, temps de filtration journalier...)

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de ce matériel. Celui-ci fait l'objet de contrôles qualité. Nous apportons régulièrement des améliorations ou des modifications à nos modèles qui tiennent compte des avancées technologiques. Il est bien entendu que ces perfectionnements ne peuvent être ajoutés aux modèles précédents dans le cadre de l'application de notre garantie.

Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apportés à sa fabrication, vous aviez à mettre en jeu notre garantie, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de notre matériel (Port aller /retour exclu).

9.1.DURÉE DE LA GARANTIE (DATE DE FACTURE FAISANT FOI)

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| • Coffret électronique : | 2 ans (24 mois) |
| • Cellule d'électrolyse : | 2 ans (24 mois) |
| • Réparation et pièces détachées : | 3 mois |

9.2.OBJET DE LA GARANTIE

La garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement.

L'appareil est garanti contre tout défaut de fabrication dans le cadre strict d'une utilisation normale en piscine familiale. Une utilisation pour des bassins publics annule toute garantie.

9.3.S.A.V

- Toutes les réparations s'effectuent dans nos ateliers.
- Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités.
- Dans tous les cas, le matériel voyage toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier qu'il est en parfait état et le cas échéant d'émettre des réserves sur le bordereau de transport du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72 h par lettre recommandée avec accusé réception.

IMPORTANT :

Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale.

9.4.LIMITE D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Sont exclus de la Garantie :

L'installation, la maintenance et, de manière plus générale, toutes interventions concernant les produits du fabricant doivent être réalisées exclusivement par des professionnels. Ces interventions devront par ailleurs être réalisées conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation au moment de l'installation. L'utilisation d'une pièce autre que celle d'origine, annule ipso facto la garantie sur l'ensemble de l'appareil.

- Les équipements et la main d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
- Les dommages causés par une installation non-conforme.
- Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées, le feu, les inondations, la foudre, le gel, un conflit armé ou tout autre cas de force majeure.



ATTENTION : AUCUN MATÉRIEL ENDOMMAGÉ SUITE AU NON-RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL NE SERA PRIS EN CHARGE AU TITRE DE LA GARANTIE.

Tous les ans nous apportons des améliorations à nos produits et logiciels. Ces nouvelles versions sont compatibles avec les modèles précédents. Les nouvelles versions de matériels et de logiciels ne peuvent être ajoutées aux modèles antérieurs dans le cadre de la garantie.

9.5.MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE

Pour plus d'informations sur la présente garantie appelez votre professionnel. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

9.6.LOIS ET LITIGES

La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux, en vigueur au moment de la réclamation, applicables en France. En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Toulouse (France).

10.PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est essentielle. Notre société en fait un engagement fort. Nos produits sont conçus et fabriqués avec des matériaux et des composants de haute qualité, respectueux de l'environnement, réutilisables et recyclables. Toutefois, les différentes parties qui les composent ne sont pas biodégradables. Les directives environnementales européennes (D.E.E.E) réglementent la fin de vie des équipements électroniques. L'objectif recherché est de réduire et de valoriser les déchets, d'éviter la dangerosité de leurs composants et d'encourager la réutilisation des produits.



Le symbole  apposé sur notre produit indique la nécessité d'une collecte sélective et triée du reste des déchets ménagers.

Par conséquent, il ne faut pas mettre notre produit au rebut en le jetant simplement dans la nature :

- Vous pouvez le déposer dans un point de collecte de déchets.
- Si vous achetez un appareil ayant des fonctionnalités similaires, vous pouvez le remettre à votre vendeur lors de l'achat.

11.CONFORMITÉ

Les produits énumérés ci-dessus sont conformes aux directives européennes 2014/30/EU, 2014/35/EU et aux normes de sécurité NF EN IEC 60335-1:2023 et NF EN 60335-2-108:2009.

12.CERTIFICAT DE GARANTIE

Conserver ce certificat joint et le ticket d'achat. Le numéro de série indiqué sur cette page sera nécessaire pour toute réclamation.

IMPORTANT : Lire et suivre attentivement les instructions de montage et d'utilisation du produit que vous venez d'acquérir afin d'éviter d'éventuels problèmes.

IL EST TRÈS IMPORTANT DE SUIVRE LES CONSEILS DE SÉCURITÉ

N° de série

Cachet du revendeur



4 impasse Ada Lovelace
ZAC de la Ménude - Actiparc 8 9
31830 Plaisance du Touch
FRANCE